



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD DU SAGUENAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE**

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné qu'au cours d'une séance ordinaire qui a été tenue le 2 décembre 2024 dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, 253 rue du Saguenay, le conseil municipal de Saint-Fulgence a adopté les règlements 2024-03 (modifiant le plan d'urbanisme 2015-02), 2024-04 (modifiant le règlement de zonage 2015-03 ) et 2024-05 (« Plan d'implantation et d'intégration architecturale« )

QUE ce règlement a été approuvé par la MRC du Fjord-du-Saguenay le 14 janvier 2025, tel qu'en fait foi le certificat de conformité délivré ce jour même par Peggy Lemieux , directrice générale de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Louise Gagnon  
Inspectrice en bâtiment

DONNÉ À SAINT-FULGENCE, (PROVINCE DE QUÉBEC),  
Ce 10ième jour de février 2025

Jimmy Tremblay  
Directeur général et greffier-trésorier